



## Retour des maths obligatoires en première: ce qui va être mis en place

Un arrêté publié au Journal officiel ce mardi entérine la volonté d'Emmanuel Macron de remettre les maths dans le tronc commun au lycée. Le retour des maths obligatoires en première est acté dans la loi. L'arrêté «relatif à la place des mathématiques dans les enseignements de première générale du lycée à compter de l'année scolaire 2023-2024», qui fait suite aux annonces de Pap Ndiaye en novembre, a été publié dans le Journal officiel ce mercredi 18 janvier. Ce qui entérine les souhaits d'Emmanuel Macron qui, en campagne pour sa réélection, s'engageait à remettre les maths dans le tronc commun au lycée.

Concrètement, les lycéens de filière générale qui ne choisiront pas la spécialité maths en première auront 1h30 de mathématiques en plus par semaine, dans le cadre de l'enseignement scientifique du tronc commun. La matière, coefficient 3, comptera pour 40% de la note finale de l'enseignement scientifique au bac. Pour préparer les élèves, Pap Ndiaye a annoncé la création, en fin de seconde, d'un «module de réconciliation» avec la discipline. Il s'agit donc du passage d'une option à une obligation. Depuis la rentrée 2022, la matière était revenue en première sous la forme d'une option d'une heure trente.

Une matière moins enseignée et désertée par les élèves

Un rétropédalage par rapport à la réforme du bac pilotée par le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Jean-Michel Blanquer. Effective depuis la rentrée 2019, cette dernière réduisait les maths à un simple enseignement de spécialité. Les filières classiques (S, ES et L) étaient remises au grenier au profit d'un tronc commun (histoire-géographie, deux langues vivantes, sport, enseignement moral et civique, scientifique, français en première et philosophie en terminale). Le tout assorti de spécialités: trois en première et deux en terminale. Ainsi, les lycéens avaient le choix entre une spécialité maths de 6 heures, éventuellement complétée par 3 heures supplémentaires de «maths expertes». D'autres avaient la possibilité de ne suivre que 3 heures de mathématiques avec l'option «maths complémentaires».

Conséquence: la matière était délaissée par de plus en plus d'élèves en terminale générale. Ils étaient 37% en 2021-2022, contre 41% l'année scolaire précédente, révélait une étude du ministère de l'Éducation nationale publiée en juin dernier. La même étude indiquait que les filles n'étaient plus que 46% à encore étudier les maths en terminale tous enseignements confondus, et 26% comme spécialité. De même, de fortes disparités sociales étaient mises au jour: les élèves d'origine sociale très favorisée étaient 64% à continuer les maths en terminale, tous types d'enseignements confondus, contre 45% des élèves d'origine sociale défavorisée. Toujours suite à la réforme, le nombre d'heures de maths dispensées a chuté de plus 18% entre 2018 et 2020, soit 33.500 heures en moins, rapporte une note de la rue de Grenelle.

Inquiétudes des milieux universitaires et de l'entreprise

Ces diminutions ont provoqué un effondrement du niveau des élèves français en maths. Si le phénomène n'est pas nouveau, la réforme l'a accéléré. Un affaiblissement constaté par des acteurs de l'enseignement supérieur. «En prépa, on retrouve des élèves qui ne savent pas calculer, incapables de résoudre une équation d'un niveau 5e ou 4e», déplore par exemple un enseignant de maths en prépa scientifique.

Une préoccupation qui ne se circonscrit pas au corps enseignant. En novembre 2022, aux Assises des mathématiques, le président du CNRS (Centre national de la recherche



scientifique) Antoine Petit s'alarmait d'une situation «très préoccupante» des mathématiques en France qui pourrait devenir «catastrophique» si aucune action n'était menée. Un émoi partagé par le monde de l'entreprise. Dans une tribune publiée en mars dernier dans Challenges , 30 patrons français, parmi lesquels Bernard Arnault (LVMH) et Xavier Niel (Iliad), appelaient à «sauver les maths» . Une matière, selon eux, nécessaire pour «la bonne compréhension de l'économie» et à la «puissance industrielle d'un pays»

